



**MINISTÈRE  
DES ARMÉES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**État-major des Armées  
Commandement de la zone maritime Méditerranée  
Division « opérations »**

Toulon, le 17 novembre 2022  
N° 501813 /CECMED/OPS/NP

Le vice-amiral d'escadre Gilles Boidevezi  
commandant la zone maritime Méditerranée

à

Monsieur le directeur départemental des territoires et de la mer du Var

**OBJET** : demande de renouvellement de concession de plage naturelle. Commune de Roquebrune-sur-Argens. Avis du commandant de zone maritime Méditerranée.

**RÉFÉRENCES** : a) code général de la propriété des personnes publiques (dans son article R 2124-56) ;  
b) votre courrier du 10 octobre 2022.

Par courrier cité en référence b), vous sollicitez au titre de l'article R 2124-56 du code général de la propriété des personnes publiques, l'avis du commandant de la zone maritime Méditerranée pour une demande de renouvellement de la concession de la plage naturelle de la Batterie, au profit de la municipalité de Roquebrune-sur-Argens, pour une durée de 10 ans à compter du 01 janvier 2023.

Après analyse du dossier, je donne un avis conforme favorable à cette demande avec les observations suivantes :

- le littoral méditerranéen a fait l'objet de minages défensifs et de bombardements durant la seconde guerre mondiale. A ce titre, la problématique d'une possible pollution pyrotechnique du site doit être prise en compte ;
- ces sites, qui ne sont habituellement pas utilisés pour des activités militaires, pourront toujours l'être par les unités des armées françaises en mission de protection des personnes et des biens ou de défense du territoire.

**Original signé**

## LISTE DE DIFFUSION

### DESTINATAIRE :

- Monsieur le directeur départemental des territoires et de la mer du Var – Direction départementale des territoires et de la mer du Var – Service maritime – Domaine public et milieux maritimes – pour M.Martin Christophe ([christophe.martin@var.gouv.f](mailto:christophe.martin@var.gouv.f))

### COPIES :

- PREMAR MED/AEM
- Sémaphore de Dramont
- CECMED/DIV\_OPS/Bureau « opérations côtières »
- CECMED/DIV\_OPS/SEC
- archives.